



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédure

Question écrite n° 93038

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la gestion des scellés judiciaires dans notre pays. La résolution de plusieurs affaires criminelles anciennes a été bloquée par la perte, la destruction ou la manipulation non soigneuse de scellés ce qui est insupportable aux familles des victimes. Une gestion rigoureuse des scellés judiciaires contribue à la qualité de la justice de notre pays, *a fortiori* dans le contexte d'avancées régulières de la police scientifique. Il lui demande de faire le point sur les projets du Gouvernement pour améliorer la conservation et la traçabilité des « scellés en vrai ». Il souhaite également savoir si une évolution des règles relatives à la durée de conservation des pièces est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93038

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2016](#), page 1127

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)